

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF) est une entité distincte et différente du département d'État américain. Créée par le Congrès américain, il s'agit d'un organe consultatif bipartite du gouvernement américain qui observe la liberté religieuse dans le monde et fait des recommandations stratégiques au président, au secrétaire d'État et au Congrès. Pour ces recommandations, l'USCIRF se base sur le mandat qui nous est conféré et sur les normes figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres documents internationaux. Le Rapport annuel 2015 est l'aboutissement d'une année de travail par les commissaires et le personnel en vue de consigner les abus sur le terrain et de formuler des recommandations stratégiques indépendantes à l'intention du gouvernement américain. Le Rapport annuel 2015 couvre la période allant du 31 janvier 2014 au 31 janvier 2015. Toutefois, dans certains cas, il est fait mention d'événements de grande importance survenus après cette période.

République centrafricaine

Principaux constats : Les milices formées le long des lignes musulmanes et chrétiennes opposées en République centrafricaine se livrent à des violations systématiques, persistantes et flagrantes de la liberté de religion ou de croyance. Durant une grande partie de l'année 2014, la République centrafricaine a été aux prises d'un conflit religieux suite à un coup d'État en 2013 ayant engendré l'anarchie générale et l'effondrement total du pouvoir gouvernemental. Le nettoyage ethnique des musulmans et la violence sectaire en République centrafricaine durant la période considérée répondent à la définition, selon la Loi sur la liberté religieuse internationale (IRFA), de violations particulièrement graves de la liberté religieuse qui méritent que le pays soit désigné comme « pays particulièrement préoccupant » (CPC). Tandis que l'appellation CPC de l'IRFA fait surtout référence à l'action ou l'inaction des autorités, son intention est d'attirer la pression et l'attention des États-Unis en vue de mettre fin aux violations flagrantes de la liberté religieuse et de renforcer la capacité des autorités américaines pour agir sur les moteurs de la persécution. C'est pourquoi l'USCIRF recommande que la République centrafricaine soit désignée comme CPC en 2015.

Contexte

La République centrafricaine a connu son lot de troubles politiques, de coups d'État et de violations graves des droits de l'homme. Cependant, les graves violations de liberté religieuse et la violence sectaire constituent une nouveauté pour ce pays majoritairement chrétien.

La hausse des violations de la liberté religieuse et de la violence sectaire en République centrafricaine coïncide avec la rébellion politique de décembre 2012 menée par une coalition formée de rebelles armés en majorité musulmans, les Séléka. L'alliance rebelle Séléka regroupait quatre groupes rebelles du nord indignés face à l'incapacité des autorités à mettre en œuvre les accords de paix antérieurs appelant au développement économique d'un nord-est

défavorisé et à la création d'emplois militaires pour les anciens combattants rebelles. De nombreux vendeurs de diamants et combattants étrangers venus du Tchad et du Soudan soutenaient aussi les rebelles, espérant avoir un meilleur accès aux ressources naturelles lucratives de la République centrafricaine. Malgré un bref accord de paix, la Séléka a pris la capitale, Bangui, en mars 2013 et renversé le président François Bozizé. En conséquence, Michel Djotodia, chef de la Séléka, s'est autoproclamé président. En tant que dirigeants, les chefs et soldats de la Séléka ont commis des crimes contre l'humanité, avec des disparitions forcées, des détentions illégales, le recours à la torture et des exécutions extrajudiciaires d'opposants politiques, dont un grand nombre ont été jetés dans des fosses communes. La Séléka était parfois impliquée dans des attaques ciblées sur des églises ou des communautés chrétiennes, tandis qu'elle épargnait les mosquées et les musulmans.

En juin 2013, le président déchu, François Bozizé, les anciens soldats des Forces armées centrafricaines (FACA) et des membres de l'entourage de Bozizé se sont réunis au Cameroun et en France pour planifier son retour au pouvoir. Ils ont recruté les milices d'autodéfense existantes (les anti-balaka), d'anciens soldats des FACA et autres non-musulmans mécontents pour mettre leurs plans à exécution. Dans le cadre de leurs efforts pour reprendre le pouvoir, Bozizé et ses partisans ont vu dans les combats à venir l'opportunité de se venger contre les attaques Séléka sur les non-musulmans. Le transport par avions militaires des combattants Séléka à Khartoum, et une lettre du président Djotodia adressée à l'Organisation de la coopération islamique lui demandant son soutien en retour de l'aide apportée pour instituer des gouvernements islamiques en République centrafricaine et dans d'autres pays de la région, n'ont fait qu'aggraver les craintes des chrétiens concernant leurs droits sous la gouvernance d'un dirigeant musulman..

Les combats entre les rebelles Séléka et les anti-balaka ont débuté en septembre 2013. La situation s'est gravement détériorée le 5 décembre 2013, lorsque les anti-balaka ont attaqué les quartiers musulmans de Bangui. Les combats qui ont suivi ont conduit à un conflit à grande échelle dans lequel les populations civiles étaient visées en raison de leur identité religieuse. En janvier 2014, lors d'une réunion regroupant la République centrafricaine et les États voisins, le président Djotodia fut contraint de démissionner. Deux semaines plus tard, Catherine Samba-Panza, alors maire de Bangui, était élue présidente par intérim par le parlement du pays. La violence sectaire s'est intensifiée durant la première moitié de 2014, mais a ralenti suite à la partition de fait du pays entre les rebelles Séléka et les anti-balaka, et la signature des accords de paix de Brazzaville le 23 juillet.

Désormais, on assiste pour l'essentiel à des combats intra et inter milices pour le contrôle des terres et des ressources. Cependant, après plus d'un an de violence entre les musulmans et les chrétiens, le pays est très divisé sur le plan religieux. Les musulmans restent dans les enclaves protégées par les forces de maintien de la paix où ils se sont réfugiés, craignant d'être attaqués par les anti-balaka s'ils partent. Des assassinats et affrontements sporadiques pour des raisons d'identité religieuse continuent de se produire. Suite à la campagne de nettoyage ethnique dans

les zones musulmanes, 99 % des résidents musulmans ont quitté Bangui, 80 % de la population musulmane du pays a fui vers les pays voisins, et 417 des 436 mosquées du pays ont été détruites en 2014.

Afin de stabiliser le pays, l'Union africaine, l'Union européenne et la France ont déployé des forces de maintien de la paix à Bangui et à l'extérieur de la capitale vers la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014. Les troupes de l'Union africaine ont été absorbées dans la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), mission renforcée de maintien de la paix qui compte 10 000 soldats. Les responsables du gouvernement, la police et le système judiciaire ne disposent ni de l'infrastructure ni des ressources pour mettre fin aux combats ou traduire en justice les auteurs des violences. Les autorités de transition du pays sont en train de rédiger une nouvelle constitution.

Conditions de la liberté religieuse durant la période 2014-2015

Violations par les anti-balaka : La Cour pénale internationale (CPI) et les Nations Unies ont ouvert des enquêtes sur les allégations de génocide en République centrafricaine durant la période considérée. En décembre 2014, la Commission d'enquête des Nations Unies (COI) sur la République centrafricaine a publié un rapport concluant à des « pratiques de nettoyage ethnique commis par les anti-balaka dans les régions où vivaient les musulmans ». Les anti-balaka ont démarré leur campagne de nettoyage ethnique avec l'attaque de Bangui le 5 décembre 2013. La COI a établi que, bien que prétendant combattre pour rendre le pouvoir à François Bozizé, les anti-balaka ont délibérément ciblé les musulmans et les ont transférés de force de leurs villages. Bozizé aurait dit à ses partisans de tuer les musulmans.

Depuis janvier 2014, les anti-balaka ont tué des centaines de civils musulmans. En raison de l'arrivée des troupes françaises et de l'Union africaine à Bangui, et de leurs efforts de démobilisation des rebelles Séléka au début de l'année 2014, la population musulmane s'est retrouvée sans protection et vulnérable aux attaques. En quelques mois, les villes et villages de l'ouest et du nord-ouest du pays se sont vidés de leurs résidents musulmans. Les combattants anti-balaka ont délibérément tué les musulmans à cause de leur identité religieuse, ou leur ont donné le choix entre quitter le pays ou mourir. Les anti-balaka ont même tué des musulmans qui fuyaient la violence, dont certains voyageaient dans des convois d'évacuation humanitaires. En mars, les troupes de maintien de la paix onusiennes et tchadiennes ont organisé des convois pour aider les musulmans à quitter le pays en toute sécurité. Ne souhaitant pas que le gouvernement soit tenu pour responsable du nettoyage ethnique des musulmans, la présidente par intérim, Catherine Samba-Panza, a mis fin à ce programme. Selon l'ONU, 99 % des résidents musulmans de la capitale ont fui, et 80 % de la population musulmane du pays ont fui vers le Cameroun et le Tchad. Avant le début du conflit en décembre 2012, les musulmans représentaient 15 % de la population. Selon Human Rights Watch, les musulmans qui sont restés

vivent dans des enclaves protégées par les forces de maintien de la paix et sont vulnérables aux attaques s'ils décident de partir.

Outre l'exécution ciblée des musulmans, les anti-balaka ont systématiquement détruit les mosquées et les commerces et maisons appartenant aux musulmans. Suite à un voyage en République centrafricaine en mars 2015, Samantha Power, la représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré que 417 des 436 mosquées du pays avaient été détruites.

Violations par les rebelles Séléka : La Commission d'enquête des Nations Unies a établi que les soldats Séléka ont commis de nombreux viols, pillé des propriétés non-musulmanes, assassiné des chrétiens et tué de manière systématique les civils non-musulmans de Bossangoa en 2013. Durant la rébellion et après le coup d'État en mars 2013, les rebelles Séléka ont attaqué des prêtres, des pasteurs, des religieuses, des églises et autres institutions chrétiennes. Les miliciens pillaient systématiquement les églises mais pas les mosquées, et protégeaient les résidents musulmans, tandis qu'ils tuaient ou violaient les résidents chrétiens. Toutefois, la COI n'a pas estimé que la Séléka avait procédé au nettoyage ethnique de la communauté chrétienne de République centrafricaine.

Politique américaine

Par le passé, les relations entre les États-Unis et la République centrafricaine ont été limitées. L'USAID n'est pas présente dans le pays. L'ambassade des États-Unis a fermé plusieurs fois en raison de l'instabilité. La politique américaine actuelle vise à aider la République centrafricaine et à soutenir les efforts internationaux en vue de prévenir les atrocités de masse et d'apporter sécurité, aide humanitaire, justice, État de droit et réconciliation nationale. Le gouvernement américain soutient le gouvernement de transition, la mission de maintien de la paix de l'ONU et les efforts de médiation déployés par les pays africains et la communauté internationale.

Dans le cadre des efforts internationaux et des États-Unis pour rétablir la justice en République centrafricaine, le 13 mai 2014, le président des États-Unis d'Amérique Barack Obama a promulgué le décret n°13667 sanctionnant les personnes suivantes pour avoir menacé la stabilité en République centrafricaine : François Bozizé, ancien président ; Michel Djotodia, ancien président par intérim ; Nourredine Adam et Abdoulaye Miskine, chefs de la Séléka ; et Levy Yakite, « coordinateur politique » anti-balaka. Dans le cadre de ces sanctions, les biens immobiliers et intérêts financiers de ces personnes aux États-Unis ont été bloqués.

En 2014, les États-Unis ont fourni plus de 145 millions de dollars d'aide humanitaire, 100 millions de dollars pour soutenir les forces internationales de maintien de la paix, et 7,5 millions de dollars pour les programmes d'atténuation des conflits, de dialogue interconfessionnel et de

défense des droits de l'homme. Samantha Power, la représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, et Linda Thomas-Greenfield, secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines, se sont rendues en République centrafricaine en 2014, et les États-Unis ont facilité des échanges interreligieux de haut niveau durant la période considérée, le tout afin de prévenir et de mettre fin aux atrocités de masse, de renforcer le dialogue interconfessionnel et d'encourager les efforts de réconciliation nationale.

Les futurs programmes des États-Unis, basés sur le projet de budget 2016 soumis au Congrès par le département d'État américain, seront axés sur le rétablissement et la professionnalisation d'un système de justice pénale ; le soutien aux efforts visant à mettre fin à l'impunité pour les crimes graves ; la formation et la professionnalisation des forces de l'ordre et du système carcéral en République centrafricaine ; la formation de l'armée de République centrafricaine, et le renforcement des capacités de l'armée et de la police des pays contributeurs déployés dans le pays.

La politique américaine en République centrafricaine est dirigée par le représentant spécial de l'Ambassadeur W. Stuart Syminton en République centrafricaine, et David Brown, chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Bangui, qui occupait auparavant le poste de conseiller spécial sur la République centrafricaine à Washington. Avant la nomination de David Brown en tant que chargé d'affaires en septembre 2014, l'ambassade avait fermé ses portes depuis le début du conflit en décembre 2012.

Recommandations

Outre le fait de désigner la République centrafricaine comme « pays particulièrement préoccupant » en raison des violations systématiques, continues et flagrantes de la liberté de religion ou de croyance qui y ont lieu, l'USCIRF recommande au gouvernement américain de :

- Inclure les questions liées à la lutte contre la violence sectaire, à l'apaisement des tensions interconfessionnelles et à la garantie des droits à la liberté religieuse et les droits des minorités religieuses dans toutes les interactions avec les autorités de République centrafricaine, les responsables de l'ONU et les pays participant à la MINUSCA ;
- Continuer de s'exprimer régulièrement contre la violence sectaire et les violations flagrantes des droits de l'homme commises par les rebelles Séléka et les anti-balaka ;
- Sanctionner les autres membres de la Séléka et des anti-balaka coupables d'avoir organisé la violence sectaire, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité, ou d'y avoir pris part ;

- Soutenir la réforme de l'État de droit, et continuer de financer les programmes visant à rétablir et professionnaliser le système judiciaire du pays ;
- Soutenir et financer la formation d'un tribunal pénal spécial, à savoir un tribunal hybride composé de juges nationaux et internationaux, qui seront chargés de poursuivre les personnes accusées de nettoyage ethnique, de crimes contre l'humanité et autres violations flagrantes des droits de l'homme ;
- Collaborer avec les autorités de transition du pays, les dirigeants religieux et autres représentants de la société civile, afin de garantir l'inclusion dans la nouvelle constitution du pays des normes internationales de liberté religieuse ou de croyance ;
- Encourager les autorités de transition et les dirigeants religieux de République centrafricaine à prendre des initiatives afin de s'assurer que les musulmans du pays ont un avenir dans le pays, en faisant des déclarations rappelant que les musulmans sont des citoyens égaux et à part entière, en incluant les musulmans dans la rédaction de la constitution et les dialogues de réconciliation nationale, et en participant à la reconstruction des mosquées et sites musulmans détruits ;
- Continuer de soutenir le dialogue interconfessionnel et les efforts des dirigeants religieux et de leurs partenaires confessionnels aux États-Unis pour restaurer la cohésion sociale ;
et
- Continuer de soutenir l'aide humanitaire apportée aux réfugiés et aux personnes déplacées, ainsi que les projets de reconstruction.